

JEAN-LOUIS VAN BELLE

PIERRE-JEAN NIEBES



MONS La vie à Mons au lendemain
du siège de 1691 vue au
travers des comptes de la ville

**À L'OMBRE
DU ROI-SOLEIL**

Témoins d'Histoire

Mons à l'ombre du Roi-Soleil

La vie à Mons au lendemain du siège de 1691
vue au travers des comptes de la ville

par

Jean-Louis Van Belle
Docteur en histoire

Pierre-Jean Niebes
Historien et archiviste

Témoins d'histoire

Collection *Témoins d'Histoire*, n° 11

*Nos vifs remerciements à
É. et J. Dordio de Carvalho
pour leur aide où se mêlent amitié, générosité, efficacité.*

2023 © **Éditions Safran**.be

Rue des Genévriers, 32
B – 1020 Bruxelles, Belgique
editions@safran.be | www.safran.be

Toute reproduction intégrale ou partielle,
faite par quelque procédé que ce soit,
sans le consentement de l'éditeur est interdite.

ISBN 978-2-87457-144-2 | D/2023/9835/154

Imprimé en U.E.

Table des matières

Introduction	7
A. Remarques codicologiques	7
La numérotation des cahiers	8
Les filigranes	8
B. Le contexte de sa rédaction	11
Première Partie	17
1. La visite de Louis XIV : le feu d'artifice	17
Problème de police	17
2. L'Hôtel de Cambron	24
A. Un cas	24
B. Liste des métiers	27
C. Intervention des principaux corps de métiers pour l'Hôtel de Cambron	32
3. La construction de casernes	33
A. Les métiers	36
B. Plan général des casernes	43
C. Le coût d'une caserne	44
4. Les salaires à Mons en 1691-1692	47
A. Quelques salaires à Mons durant cette période	49
B. Salaires des militaires français	54
5. Salaire et coût de la vie	57
6. Un cas particulier : François Stoupi	59
7. Le beffroi et la mesure du temps	63
8. Dépenses pour la gestion de la ville	66
A. Nettoyement	68
a) Extérieur	68
b) Intérieur de bâtiments	72
B. Pavage de rue(s)	72
9. Le siège et ses conséquences	75
Conclusion	79
Deuxième partie	81
Extrait du livre de comptes (Folios 1 à 79)	81
Index du livre des comptes	169
Toponymie	169
Onomastique	170



Fig. 1. *Portrait de Daniel François Voysin de la Noiraye (1654-1717), intendant de Mons durant la plus grande partie de la dernière décennie du XVIII^e s. Ce portrait est pris à un âge qui pourrait correspondre à la physionomie qu'il pouvait avoir lors de sa présence à Mons, alors âgé d'une quarantaine d'années*

Introduction

La dernière décennie du XVII^e siècle est particulièrement tragique pour la ville de Mons et sa région. Le 15 mars 1691, les troupes de Louis XIV entreprennent de faire le siège de la ville qui capitule le 10 avril. L'année suivante, le 3 août, la bataille de Steenkerque à proximité va amener des cohortes de blessés et de mourants en ses murs cherchant pour beaucoup quelques folles espérances de salut. Le 18 septembre 1692, un tremblement de terre de grande intensité fragilise un peu plus les bâtiments de la ville qui avaient déjà été malmenés par les bombardements survenus lors du siège de l'année précédente. Si vous ajoutez à cela un temps froid, humide, des gelées tardives, un été pourri, bref c'est le début de cette décennie que l'on a pu définir comme un petit âge glaciaire⁽¹⁾. Tel est brièvement campé le contexte de l'époque.

À la suite de cette capitulation, Mons devient possession française pour le rester pendant six ans jusqu'au traité de Ryswick des 20 et 21 septembre 1697. Désormais intégrée au Royaume de France, Louis XIV nomme Nicolas de la Brousse, comte de Verteillac, gouverneur de la ville. Il rejoint Daniel François Voysin (FIG. 1), nommé intendant pour le Hainaut dès 1688. La tâche est ardue. Il faut reconstruire avec diligence la ville qui avait subi de sérieux dégâts favorisés par les incendies qu'un habitat à structure souvent ligneuse et recouvert d'une toiture en chaume propageait avec ardeur.

Pour percevoir au mieux cette situation, la présence de livres de comptes de la ville eut rendu de précieux services. Ceux-ci semblaient, hélas, jusqu'à présent, perdus⁽²⁾. Jusqu'à la découverte fortuite d'un compte, le premier pour cette période, à la suite d'un don d'un particulier aux Archives de l'État à Mons. Ce volume devait être depuis longtemps ignoré des chercheurs puisque Léopold Devillers dans son « *Inventaire analytique des archives de la ville de Mons* », paru à Mons en deux tomes en 1887, ne mentionne pas son existence.

A. Remarques codicologiques

Ce document, pour la première fois examiné et totalement inconnu des chercheurs, impose un rapide examen codicologique.

Cet impressionnant volume, qui évoque les *olim*⁽³⁾ par sa taille, 44,7 × 29,1 × 14,4 cm est recouvert de parchemin qui porte la mention à l'encre, sur le dos du volume :

(1) J.-L. VAN BELLE et P.-J. NIEBES, *Vivre à Mons aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Bruxelles, 2021 : année 1692, p. 68-70.

(2) K. TROCH, *Les comptes « perdus » de la ville de Mons (1700-1794). Sources pour l'histoire du contrôle social urbain au XVIII^e siècle*. Contenu et perspectives de recherche, Academia.edu. 1.1.

(3) Du latin « autrefois », ces *olim* sont les quatre premiers registres transcrivant les arrêts rendus par la cour en France en particulier sous le règne de Saint Louis et de ses quatre successeurs.

TABL. 2. INTERVENANTS POUR LA MISE EN PLACE DU FEU D'ARTIFICE⁽³⁵⁾

Métier	Nom	Dépenses	Total	% du total	
				par métier	
Brasseur	Notté Pierre	110-6	110-6	1,04	
Carlier (Charron)	Jacquin Jean	140	140	1,32	
	La Barre Christophe	48	48	0,45	
Charpentier	Du Tilloucl Jacques	800,700, 825-14-6	2325-14-6	22,07	22,20
	De Roubaix Jean	14	14	0,13	
Cordier	Jacquin Jean	45-14	45-14	0,42	
Couturière	Par le greffier Marin	31-10	31-10	0,29	
Directeur du feu d'artifice	Levé	120, 40	160	1,51	
Ferronnier	Leunis Adrien	140	140	1,32	
Manderlier	Bain ou Wain Thomas	57-12, 91-4,	148-16	1,40	
	Picquery Laurent	29	29	0,27	
Maître des ouvrages	Bomblé Vincant, <i>alii</i>	237-6	237-6	2,25	5,01
	??	195-16	195-16	1,85	
	??	96	96	0,91	
Marchand de couleurs	Bocquart Anthoine	245-10-6	245- 10-6	2,32	
Marchand de poudre	Fontaine Jean Mathieu	374-8	374-8	3,55	
	Dartevelle Jean	52-13	52-13	0,49	
Marchand de toile	Lebrun Michel	30	30	0,28	
	Vincerette Anne et Marie	410-18-6	410-18-6	3,89	
Menuisier	Bomblé Vincant	100, 200, 432-4	732-4	6,95	8,02
	Bomblé Philippe Antoine	66-8, 10	76-8	0,72	
	Dupont Germain	37-16	37-16	0,35	
Peintre	Barbenson Philippe	40	40	0,37	7,14
	Bourgeois Cornil	38-8	38-8	0,36	
	Bricqué Jean	26-2	26-2	0,24	

(35) Les montants sont, rappelons-le, en livres, sous et deniers, monnaie de Hainaut et de France.

5. Salaire et coût de la vie

Sous l'Ancien Régime, au cours d'une année, le coût du pain variait en permanence tant au niveau de son prix que de celui de son poids. Ainsi, en cas de très mauvaises récoltes pour atténuer la hausse des prix que les pauvres n'auraient pu assumer, on diminuait son poids⁽⁹⁷⁾ de manière à minorer la hausse du prix demandé. Or, si pour Mons, l'année 1691 est une *annus horribilis* par le siège et ses destructions, elle le sera aussi pour l'année 1692. Nous savons par la Chronique de Gilles Duquesne que nous avons publiée l'an dernier⁽⁹⁸⁾ que cettedite année faisant partie de ce petit âge glaciaire et sera marquée dès son début par de mauvaises conditions climatiques. Il écrit ainsi :

« le commencement il at assez bien gellé avec beaucoup de neige le féburier, mars, avril, may, juin presque toujours pluye et froid, juillet il n'a point fait quatre jours de suite du beau tans, il a fait un pauvre esté, les raisins ont manqué et le vin n'at rien vaillu, les bleds de mesme »⁽⁹⁹⁾.

Or, le schéma idéal pour avoir de bonnes récoltes est le suivant :

*« fin septembre assez humide
 Octobre-novembre-20 décembre ... assez sec, mais un temps pas trop doux
 21 décembre-fin février..... assez sec, un peu de neige, pas de gelée au-dessous de - 10°, pas de vent violent
 mars les gelées sont dangereuses, surtout après la germination
 avril régulièrement un peu de pluie, surtout pour les semences d'été, périodes ensoleillées
 mai-15 juin..... chaud, mais pas de vagues de chaleur, encore suffisamment de pluie
 16 juin-10 juillet..... frais, temps couvert, pas trop de pluie
 Fin juillet-août-début septembre ... sec, chaud, ensoleillé, pas de vague de chaleur »*⁽¹⁰⁰⁾

C'est dire que cette année-récolte 1691-1692 fut particulièrement mauvaise.

Si vous ajoutez à cela les amoncellements de ruines en la ville à la suite des bombardements, des incendies, du siège de l'année précédente, même si les reconstructions

(97) Ce procédé se voit encore aujourd'hui en cette période de très forte augmentation des prix, des firmes gardent le même emballage, mais y mettent moins de produits.

(98) J.-L. VAN BELLE et P.-J. NIEBES, *Vivre à Mons...*, p. 136-137.

(99) *Ibidem*.

(100) C. VANDENBROEKE, *Agriculture et Alimentation*, Centre belge d'histoire rurale, Gand-Louvain, 1975, p. 120.

7. Le beffroi et la mesure du temps

Vers 1300, les premières horloges mécaniques apparaissent en haut des beffrois des grandes villes d'Europe. Les villes flamandes de Courtrai, Gand et Bruges jouent un rôle pionnier dans l'introduction de mélodies annonciatrices de l'heure prochaine. C'est ce qu'on appelait à l'époque un quadrillon, qui se transforma en carillon⁽¹¹³⁾.

Construite à la fin du xiv^e siècle et restaurée après l'incendie de 1548, la « tour à l'horloge » aussi appelée « tour du château », munie d'une horloge, d'une cloche et d'un guetteur, s'écroule le 21 avril 1661. Surplombant la ville, elle était située au pied du château des comtes de Hainaut et était gérée à la fois par ce dernier et par la Ville. On fait alors appel à l'architecte Louis Ledoux (1616-1667) qui conçoit le projet d'une tour carrée contenant une horloge et un carillon. Construit de 1662 à 1669, le beffroi est d'une hauteur de 87 m et contient 49 cloches. Sa construction est financée pour moitié par le gouvernement central et pour moitié par la Ville de Mons. En 1999, il a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco avec l'ensemble des beffrois de Flandre et de Wallonie. Le beffroi de Mons a la particularité d'être le seul beffroi baroque en Belgique. L'ordre architectural de l'art classique grec est représenté par les huit pilastres doriques qui ornent les angles du premier étage et huit colonnes ioniques ceux du second. Le bulbe principal est entouré de quatre clochetons en forme de poires et surmonté d'un lanterneau octogonal lui-même surmonté d'une flèche⁽¹¹⁴⁾.

En voyage en Belgique en 1837, Victor Hugo écrit à son épouse :

« *Figure-toi une énorme cafetière flanquée au-dessous du ventre de quatre théières moins grosses. Ce serait laid si ce n'était pas grand. La grandeur sauve.* »⁽¹¹⁵⁾

Chaque soir, à 23 heures, dès 1663, le veilleur de nuit souffle dans sa trompe à chacune des quatre fenêtres et fait entendre, pendant une demi-heure, la cloche-porte qui annonce la clôture des portes de la cité. Ce poste de veilleur ne disparaît qu'en 1892.

La maîtrise du temps, et donc sa mesure, est pour tout pouvoir une nécessité absolue. L'organisation de la société qu'il gouverne en dépend. Il importe donc que sa mesure soit faite et connue de tous. Si l'on n'était pas face au beffroi pour voir l'heure, il fallait pouvoir l'entendre par la sonnerie des cloches ou par celle de la trompette qui marquait toutes les heures, y compris la nuit. Ces sonneries annonçaient tout acte de la vie sociale et administrative de la société. Il existait même diverses mélodies, semble-t-il, qui rythmaient le cours du temps. Certaines cloches étaient à usage spécifique, ainsi celle des ouvriers qui sonnait quatre fois par jour « *premièrement au matin*

(113) B. VAN LOO, *Les Téméraires. Quand la Bourgogne défait l'Europe*, Paris, 2020, p. 125.

(114) M. VALENTINO (dir.), *Le Beffroi de Mons. Histoire d'un patrimoine mondial*, Mons, 2016 ; G. CASY, *Le Beffroi. Son horloge. Son carillon*, in ACAM, t. 47, Mons, 1923, p. 1-53.

(115) V. HUGO, *En voyage : France et Belgique, Alpes et Pyrénées*. Cf. <http://expositions.bnf.fr/hugo/grand/049.htm>.

son ppleige⁽¹⁵⁰⁾, comme le tout, appert par lesdites criées et demeurées reposant aux archives de la ville aux devises et conditions y reprises faisant la dite somme en livres de XX sols monnaie de hainau cinq cent un mil deux cent trente livres quinze sols 5/13 icy 501.231 lb - 15 s - 4 d 5/13.

Et pour la dernière année escheue le dernier de décembre XVI^e quatre vingt douze la somme de deux cent cinquante mille six cents quinze livres sept sols huit denier icy 250.615 lb - 7 s - 8 d.

Prem[ière] somme de R[ecap]te

VII^e Li^m VIII^e xlvii lb iii s

[F°3 r°]

Autres recettes pour parties extraordinaires com[m]e sensuit :

Le compteur porte en recette la som[m]e de six mille livres qu'il a reçu du sieur Dumez a compte des vieilles fournitures et casernes que la ville lui a livrée dont on a tenu mémoire ci-après fol 64. 6000 lb

Il a reçu de l'avocat Lebon receveur de St George provenant du boni de la collecte de la foire de la Toussaint 1692 la somme de soixante quinze livres. 75 lb

Item dix huit mille cent quatre vingt six livres trois sols quatre deniers procédant de diverses som[m]es que le compteur a reçu de divers receveurs de la ville spécifiées fol 2 chapitre 2 de la recette de ce compte de la demie année finie xbre 1691 ici. 18 186 lb - 3 s - 4 d

Pour droit de bourgeoisies

Le 8 mars 1692 Bertrand Quenel m[ait]re tapissier a été admis bourgeois par ordon[ance] de messieurs les magistrats et reçu. 4 lb

Le 13 dito Nicolas Bricquet aussi m[ait]re tapissier 4 lb

Le 14 dito Pierre Rossignol m[ait]re tapissier. 4 lb

Le 15 dito Jan Lambert m[ait]re peruquier. 4 lb

Le pre[mie]r ? Louis Chevalier marchand mercier. 4 lb

[Total F° 3 r°] ⁽¹⁵¹⁾: 24. 281 lb - 3 s - 4 d.

[F°3 v°]

Le 7 dito Jean Urbain, natif de Ghelin⁽¹⁵²⁾. 4 lb

Le 18 mai Jacques Pirard admis le 29 xbre 1691 reçu les droits. 4 lb

Le 19 juillet Paul Delattre admis le 4 dito. 4 lb

Le 10 janvier 1693 George Scilders. 4 lb

(150) Garant (Fr. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancien et moyen français, grammaire, langue et littérature... et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, 1881, s.v.).

(151) Ce livre de comptes mentionne les sommes versées dans une colonne divisée en trois (livres, sous, deniers) et située sur le côté droit de la page. Pour la facilité nous signalons celles-ci aussitôt en dessous de leurs mentions. Dans ce même contexte, la somme des dépenses reprises sur une page, reprenant parfois celles des pages précédentes est indiquée au bas de chaque page au bas de la colonne. En l'absence de celle-ci, nous écrivons la mention: « Total » accompagné du numéro du folio et de sa face r°ou v°.

(152) Lire Ghlin.